

Situation du temple dans le contexte urbain

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **12 (1977)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tique à trois côtés appuyé contre le podium. Ce type est inconcevable dans le cas du temple de la «Grange-des-Dîmes». Le temple de Sichelen 2 à Augst est doté d'un podium et de deux escaliers¹⁹, mais dans ce cas l'enceinte extérieure est sûre en tant que mur d'*ambitus* (l'édifice est un peu étiré en longueur).

C'est en France que l'on trouve les parallèles les plus proches. Décrit par A. Grenier comme relevant d'un sanctuaire de pèlerinage, le temple de Champlieu se rapproche le plus de celui d'Avenches²⁰. Le genre de construction, par ses dimensions (20 x 20 m contre 20 x 21 m pour Avenches) semble correspondre à un type standardisé. Un escalier conduit au podium du temple. Pour Grenier, la grande frise a pu appartenir à la décoration du podium. En plus, il subsiste des fragments d'une colonnade engagée. A Mazeroy, il doit y avoir eu une construction semblable, datable peut-être encore du I^{er} siècle²¹.

SITUATION DU TEMPLE DANS LE CONTEXTE URBAIN

Au début du XX^e siècle, lorsque l'on dégaga le temple de la «Grange-des-Dîmes», on connaissait à Avenches l'existence de deux autres temples : l'un situé «en Perruet», l'autre aux environs de la colonne du «Cigognier» qui avait toujours été visible et dont les parages avaient livré fortuitement de grands blocs d'architecture. Après les fouilles entreprises au théâtre, on avait considéré le temple dit du «Cigognier» qui se trouve dans le même axe, comme celui du *forum* de la colonie romaine²². Le petit temple mis au jour en 1905, qui prolongeait presque exactement l'axe du «Cigognier» se trouvait donc en étroite relation avec ce que l'on croyait être le *forum*. Il fallut bien 30 ans avant que l'on entreprit des fouilles systématiques au «Cigognier», ne fût-ce que pour déterminer s'il s'agissait vraiment du *forum*. G. Th. Schwarz, en 1957, fut le premier à proposer de façon définitive de déplacer le *forum* dans la région connue des *scholae* au nord-est²³. Cette découverte changea radicalement l'idée qu'on pouvait se faire de l'urbanisation de la ville : sur le plan topographique, chaque bâtiment trouvait une nouvelle place. Ainsi, le temple de la «Grange-des-Dîmes» qui, au départ, avoisinait le *forum* s'en trouvait, en réalité éloigné de près de 400 m. Il est situé directement sur le *decumanus maximus*, perpendiculairement à ce dernier et en est séparé par une double porte. Si l'on écarte l'ensemble du «Cigognier» qui ne borde pas la rue principale; le temple de la «Grange-des-Dîmes» était donc le premier sanctuaire que rencontrait le passant en arrivant de la Porte de l'ouest (sans aucun doute l'entrée principale de la ville). Face à lui, de l'autre côté de la rue, il y avait un autre monument mal connu, qui a livré le grand chapiteau portant l'inscription *Lugoves*²⁴ (cf. infra p. 41).

¹⁹ H. Bögli, *Archäologie und Nationalstrassenbau 4*, in *Ur-Schweiz* 27, 1963, p. 62 ss. Id., *Ein Heiligtum der Civitas Rauracorum*, in *Festschrift E. Vogt*, Zürich, 1966, p. 209 ss. E. Meyer, *Neuere Forschungsergebnisse*, in *ASSPA* 54, 1968/69, p. 86.

²⁰ A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine, III, 1. L'architecture* Paris, 1958, p. 407 ss. Reproduit dans Espérandieu, *Recueil...*, V, p. 94 ss. Même frise trouvée à Yzeures, elle provient peut-être du podium du temple, voir A. Grenier, *op. cit.*, p. 414.

²¹ Sur le podium du temple à plan carré de Mazeroy (Saint-Armand, Meuse), in *Gallia* 30, 1972, p. 358 ss.

²² L. Bosset, *Temple du Cigognier*, in *Bulletin Pro Aventico* 14, 1944, p. 9 ss: Pourrait être le Capitole (p. 22). Auparavant on le situait sur l'*arx*, derrière l'amphithéâtre, voir E. Secrétan, *Le plan...*, in *Bulletin Pro Aventico* 2, 1888, p. 17.

²³ G. Th. Schwarz, *Les Scholae*, in *Bulletin Pro Aventico* 17, 1957, p. 13 ss. et plus particulièrement p. 67. Aperçu général in *ASSPA* 57, 1972/73, p. 276 ss. (R. Degen).

²⁴ Voir note 2. Pour Schwarz, *Dossier*, p. 696 s. «der Zugehörigkeit zum gallorömischen Tempel steht (...) nichts im Wege». Dans le plan de Bursian, pl. II, n'est plus signalé bien qu'il ait été trouvé en 1844.

En se fondant sur ce que l'on sait actuellement de l'urbanisme d'Avenches, H. Bögli a distingué deux groupes de sanctuaires²⁵. Il a localisé le premier groupe (temple du *forum* et Capitole) dans le centre, au *forum*, et le second («Cigognier») et deux temples gallo-romain plus modestes) entre la porte et le cœur de la ville, à l'ouest. Pour H. Bögli donc, les édifices officiels de la colonie, les temples dédiés aux divinités impériales étaient séparés des temples consacrés aux divinités indigènes. Ceux-ci se trouvaient encore à l'intérieur de l'enceinte, mais en dehors du centre de la ville édiflée par les colons.

Le temple de la «Grange-des-Dîmes» n'entre pas tout à fait dans l'un ou l'autre de ces deux groupes et, pour des raisons évidentes, H. Bögli n'en a pas fait état. C'est le seul temple situé au nord (plus exactement au nord-ouest) au-delà du *decumanus maximus* (pour autant que de nouvelles fouilles ne démontrent pas le contraire) qui ne soit pas extérieur à la ville bâtie en pierre. Dans l'*insula* 19, qui le côtoie au nord, on a trouvé les restes d'un ensemble thermal. Derrière le temple, au nord-ouest, au lieu-dit «Derrière-la-Tour», il y avait une grande villa, certainement propriété d'un Romain influent. On y a mis au jour des restes de mosaïques et le relief de la louve²⁶. N'excluons pas la possibilité que le temple ait remonté à un sanctuaire pré-romain et qu'il se soit inséré dans un plan préétabli (comme nous l'avons déjà signalé, nous rattachons plutôt à un sanctuaire qu'à un bâtiment privé les restes des constructions antérieures au temple).

Pouvons-nous donc encore dater le sanctuaire de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s. ? Au centre de la ville, on distingue deux phases de construction : la première date du règne de Tibère (bâtiments du *forum* et thermes situés dans les *insulae* avoisinantes) qui plus tard ont fait place au «Capitole»; la seconde date de la fondation de la colonie de Vespasien (Capitole dans l'*insula* 23, thermes du *forum* dans l'*insula* 29, probablement d'autres constructions publiques d'envergure telles que l'enceinte, les rues, etc...)²⁷. Ces deux phases se retrouvent dans l'organisation des deux *insulae* fouillées au centre, les *insulae* 10 et 16. Celle-ci fait l'objet d'une transformation évidente à la période de Vespasien²⁸. Les bâtiments publics situés en dehors du cœur de la ville, l'amphitéâtre, le temple du «Cigognier», le théâtre datent tous d'un siècle plus tard au moins ou alors, auparavant, ils n'étaient pas construits en pierres. Nous pouvons donc conclure qu'à l'époque flavienne au plus tard tout le centre de la ville était en pierre et que l'on a aussi, lorsque cela n'était pas encore fait, complété l'aspect définitif de la ville (le cas de l'*insula* 16 est particulièrement significatif à cet égard : les constructions en bois de l'époque tibérienne ont été remplacées dès le début de l'époque flavienne par des bâtiments privés en pierre).

Puisqu'il est directement lié au *decumanus maximus* et qu'il est situé dans une région importante, le temple de la «Grange-des-Dîmes» peut appartenir à l'une ou l'autre de ces deux phases de construction. Toutefois, avant l'édification de l'ensemble bien plus imposant du «Cigognier», sa situation était mieux valorisée. Sa construction n'est donc pensable qu'à un moment précédent celle du grand temple lié au théâtre. Celui-ci en effet, a complètement relégué dans l'ombre le petit temple de la «Grange-des-Dîmes».

Naturellement ces arguments n'ont pas assez de poids, isolés, pour dater la construction du petit sanctuaire situé sur le *decumanus maximus* et pour la relier directement à l'une des deux phases. Après la seconde campagne de fouille, H. Bögli proposa, à partir de considérations stratigraphiques, la fin du Ier siècle comme point de départ des travaux²⁹. Si l'on considère que le contexte de la fouille est presque entièrement détruit, les blocs architecturaux, par le style de leur décor, peuvent nous fournir un élément de datation. Remarquons toutefois qu'en général il est rarement fructueux d'effectuer des comparaisons stylistiques entre monuments éloignés des grands centres et ne dépendant pas directement des ateliers de ces derniers. En effet il est difficile d'établir une chronologie satisfaisante.

²⁵ H. Bögli, *Problemi urbanistici di Aventicum*, in Atti CeSDIR 5 (Convegno int. sui metodi di studio della città antica), 1973/74, pp. 274 et 276.

²⁶ Décrit par E. Secrétan, *Le plan...*, in Bulletin Pro Aventico 2, 1888, p. 17 ss. (fouilles effectuées en 1862/63).

²⁷ H. Bögli, *op. cit.* (note 25), p. 277 ss. Voir aussi H. Bögli, et coll., *Ausgrabungsbericht der Insula 16*, in Bulletin Pro Aventico 21, 1970/71, p. 19 ss. M. Bossert et D. Kaspar, *Eine iulisch-claudische Kaisergruppe in Avenches*, in Bulletin Pro Aventico 22, 1974, p. 17 ss. et plus particulièrement p. 25, «eine frühe Sonderstellung von Aventicum in caliguläisch-claudischer Zeit». Cette manifestation intensive du pouvoir de Rome pourrait éventuellement être une réponse à l'insurrection celtique qui eut lieu en 21 après J.-C., sous Tibère (Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, Berlin, 1885, p. 73).

²⁸ H. Bögli, *op. cit.* (note 25) p. 277 ss.

²⁹ H. Bögli, *op. cit.* (note 6), p. 102.